

TARDOC – Ce qu’il faut savoir sur les nouveaux tarifs

Lunch & Learn

Le tarif ambulatoire sera mis en route le 1^{er} janvier 2026. Il remplacera le tarif ambulatoire TARMED. Il sera composé de positions tarifaires à l’acte (TARDOC) et de forfaits ambulatoires. Les participants des domaines vente, distribution, du marketing médical, de l’accès au marché et de la recherche sont confrontés à de nombreuses questions. Les forfaits ambulatoires sont un nouveau défi.

Comment peut-on informer les médecins et autres spécialistes sur les conditions de facturation, en particulier en lien avec les produits et services de votre entreprise?

Comment positionner un produit pharmaceutique et comment communiquer son remboursement dans le cadre du nouveau tarif?

Quelles sont les exigences pour les conseillers pharmaceutique dans le service commercial?

Comment adapter les entretiens de vente afin de mettre en avant les prestations TARDOC correspondant aux produits?

Dozentinnen & Dozenten



Mayella Favre

Geschäftsführerin

F+R Services GmbH

Steckbrief

TARDOC – Ce qu’il faut savoir sur les nouveaux tarifs

Datum

Donnerstag, 13. November 2025

Zeit

12.00 - 13.30

Sprache

Französisch

Art der Veranstaltung

Live Webinar

Kosten pro Person (exkl. MwSt.)

CHF 250.– (für shqa Mitglieder)

CHF 390.– (für Nichtmitglieder)

In diesen Kosten inbegriffen sind: Seminarpräsentation und Teilnahmebestätigung

Kontaktpersonen



Corinne Wild

+41 41 500 07 89



Patricia Zürcher

+41 41 500 07 87